



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932, E-
mail :justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justicia-asbl.com

LETTRE OUVERTE ADRESSEE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Kinshasa, le 05 Avril 2026

CONCERNE : Nos préoccupations au sujet du communiqué de presse du Ministère de la communication et médias sur les dispositifs d'accueil temporaire pour accueillir les refoules des États-Unis

Excellence Monsieur le Président,

JUSTICIA Asbl une organisation de promotion et de protection des droits humains vient de prendre connaissance avec stupéfaction, le communiqué de presse officiel rendu public par le Ministère de la communication et des médias ce 05 avril 2026 portant mise en œuvre d'un dispositif d'accueil temporaire de ressortissants de pays tiers en République démocratique du Congo.

Toute en appréciant l'esprit de solidarité légendaire dont notre pays a toujours fait montre, JUSTICIA Asbl, en sa qualité d'organisation citoyenne, vient vous faire part de ses préoccupations légitimes suivantes:

1. Notre hospitalité légendaire nous a amené des réfugiés pays frontaliers de l'Est sur notre sol après le génocide qui s'était commis, notamment au Rwanda vers les années 1994

Depuis 1994, jusqu'à ces jours, la RDC continue à payer le lourd tribut d'avoir accepté d'accueillir de bonne foi des populations qui devraient être sous la protection de la communauté internationale et du Haut Commissariat pour les réfugiés sans que des mesures sérieuses de leur encadrement n'eurent été réfléchies. Plus de 30 années déjà, plusieurs générations innocentes continuent à payer les prix des décisions politiques.

2. Au sujet de ces accords avec les États-Unis

Des accords de cette importance devraient être entérinés par les représentants du peuple congolais qui sont les députés nationaux et les sénateurs après un débat public citoyen avec la participation de toutes les couches de la population, car le pays n'est pas un bien privé de ceux qui gouvernent.

La précipitation avec laquelle vous annoncez ces mesures temporaires sans que la population ne soient informées du contenu desdits accords, de leur application et de leurs conséquences négatives ou positives sur la vie nationale est une source d'inquiétude.

Le communiqué lui-même se contente d'annoncer des idées très vagues, notamment, pas d'informations sur la nationalité de ces refoulés, quel lien ces refoulés des États-Unis ont-ils avec la RDC, quelles dispositions légales ou constitutionnelles donnent au Gouvernement les compétences de prendre pareils engagements, dans le cadre bilatéral, soit-il? Quel est le statut de ces refoulés? Pourquoi les États-Unis sont-ils incapables de les gérer sur leur sol ou les retourner dans leur pays d'origine? Ils vont rester au Congo pendant combien de temps (en considérant la RDC comme un pays tampon et non un déversoir des personnes indésirables ailleurs pour multiples causes)? Pourquoi les États-Unis ne confient-ils pas ces personnes aux bons soins des organisations des Nations Unies comme le HCR, l'OCHA ou l'OIM?

3. La RDC ne devrait pas être considérée comme un dépotoir de toutes les personnes refusées dans le monde, y compris les États-Unis

Ces gens refoulés des États-Unis ont leur pays là où ils sont supposés retourner. Ils connaissent des raisons objectives ou pour lesquelles ils ont quitté leur pays et migrer vers les États-Unis. En quoi est-ce cela serait une affaire de la RDC?

Les États-Unis disposent de tous les moyens financiers ainsi que des infrastructures pour gérer ces genres de cas et la RDC a d'autres priorités que cette histoire là qui risquerait de poser à la République des sérieux problèmes d'ordre sécuritaire, économique et social.

A force de trop vouloir paraître un bon élève des Américains, notre gouvernement risque de créer des sérieux problèmes que ni lui-même, ni le gouvernement américain ne saura résoudre plus tard et qui se rabattront sur la pauvre population.

4. Avant de penser recevoir toutes les populations venant du monde entier, le gouvernement congolais devrait se montrer capable de gérer les déplacés internes congolais qui viennent des provinces de l'Est en proie à un conflit armé causé par la rébellion de l'AFC/M23 soutenue par le Rwanda.

Faudra-t-il rappeler qu'actuellement en RDC, il y a plus de 15.000.000 des déplacés internes qui vivent dans des conditions inhumaines et qui ne disposent pas des strictes minimums pour leur survie, alors que le gouvernement congolais se complaît dans une indifférence frisant le sinisme et le manque de patriotisme.

5. Il est souhaitable que ces accords au contenu inconnu ne puissent s'appliquer que si ils respectent notre constitution et les lois de la République même si elles sont qualifiées de torchon.

6. A défaut par le gouvernement de commencer par s'occuper valablement des déplacés internes congolais avant de penser aux autres populations n'ayant rien en commun avec la RDC, nous vous demandons d'annuler ces accords qui ne sont ni une priorité pour notre pays , ni bénéfique à nos populations.

7. JUSTICIA Asbl comprend la déception de la population qui se lit dans plusieurs milieux sociaux et lui demande de se tenir mobiliser comme un seul homme pour faire échec à cette initiative inopportune et dénuée de tout fondement.

Espérant que la présente retiendra votre toute particulière attention, veuillez agréer, excellence Monsieur le Président de la république l'assurance de nos salutations patriotiques.



Pour JUSTICIAASBL
Maitre Timothée MBUYA
Président